

# AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

DOCTORAT (Arrêté du 26 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016)

## Madame Hélène KLEIN

candidate au diplôme de Doctorat de l'Université d'Angers, est autorisée à soutenir publiquement sa thèse

le 03/12/2024 à 14h00

par visioconférence

sur le sujet suivant :

### Le vécu de la « charge corporelle » des femmes en France depuis 1950

Directrice de thèse : **Madame Christine BARD**

Composition du jury :

Madame Christine BARD, Professeure des Universités Université d'Angers, Directrice de thèse

Madame Pascale BARTHELEMY, Directrice d'études EHES, Rapporteuse

Madame Alice DEBAUCHE, Maîtresse de Conférences Université de Strasbourg, Co-encadrante

Madame Christine DETREZ, Professeure des Universités ENS Lyon, Examinatrice

Monsieur Philippe LIOTARD, Maître de Conférences HDR Université Lyon 1, Rapporteur

### Résumé de la thèse

Ce travail de thèse découle d'un questionnement propre à la compréhension de l'existence et de l'évolution d'une charge corporelle subie par les femmes en France, depuis 1950. Après avoir réalisé des entretiens de plusieurs heures avec cent-quinze femmes entre dix-neuf et quatre-vingt-seize ans, il n'est pas possible d'affirmer l'existence d'une charge corporelle féminine commune et identique pour toutes ces femmes en France d'appartenances régionales, sociales et générationnelles différentes. Plus encore, loin d'être une charge, entretenir son corps et son apparence est appréhendé comme source de plaisir pour certaines femmes interrogées. Parmi toutes les thématiques abordées sur le sujet très large du vécu corporel, deux types de charges ont pu être dégagés. Le premier est celui de la charge physiologique invisibilisant les corps menstrués, les corps enceints et allaitants et les corps ménopausés. Plus encore, les corps enceints et ménopausés peuvent vivre une expérience de marginalisation sociale et sociétale, en contraste avec la mise en exergue des corps nullipares. Un second type de charge est ressorti des entretiens avec ces femmes, celui d'une charge liée aux pratiques de soins corporels, au travers de l'usage des cosmétiques, de l'activité physique et sportive et de l'hygiène corporelle. Ces pratiques oscillent entre bienfaits et contraintes, c'est-à-dire entre le soin de soi et les risques liés à la santé mentale et physique. Finalement, une des grandes limites de ce travail réside dans le manque de diversité socio-démographique du recrutement des participantes. Cet écueil empêche alors la montée en généralité des conclusions de ce travail.